



CA d'Hénin-Carvin (Siren : 246200299)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Hénin-Beaumont
Arrondissement	Lens
Département	Pas-de-Calais
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2001
Date d'effet	01/01/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. JEAN PIERRE CORBISEZ

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	242 Boulevard Schweitzer BP 129
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	62253 HENIN BEAUMONT Cédex
Téléphone	03 21 79 13 79
Fax	03 21 49 64 65
Courriel	communication@agglo-henincarvin.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	125 168
-----------------------------	---------

Densité moyenne 1 111,72

Périmètre

Nombre total de communes membres : 14

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
62	Bois-Bernard (216201483)	855
62	Carvin (216202150)	17 301
62	Courcelles-lès-Lens (216202499)	6 489
62	Courrières (216202507)	10 616
62	Dourges (216202747)	5 732
62	Drocourt (216202770)	3 003
62	Evin-Malmaison (216203216)	4 611
62	Hénin-Beaumont (216204271)	26 940
62	Leforest (216204974)	7 059
62	Libercourt (216209072)	8 510
62	Montigny-en-Gohelle (216205872)	10 396
62	Noyelles-Godault (216206243)	5 141
62	Oignies (216206375)	9 825
62	Rouvroy (216207241)	8 690

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 32

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique
<i>Gestion du réseau hydrographique de surface : - les travaux d'aménagement, d'entretien et de gestion du lit mineur et des berges des cours d'eau ou fossés dont les dysfonctionnements hydrauliques engendrent des perturbations sur le système d'assainissement communautaire ou provoquent des inondations touchant des habitations. Sont concernés les cours d'eau suivants : - le Filet Morand, il traverse les communes de Leforest, d'Evin-Malmaison et représente un linéaire de 7,6 kms - le Courant de la Motte, il traverse les communes de Dourges et d'Oignies et représente un linéaire de 4,4 kms - le Ru du Marais, il traverse la commune d'Hénin-Beaumont et représente un linéaire de 922 mètres - le fossé créé sur la zone d'aménagement du Paradis de Libercourt (ancienne canalisation communautaire Ø1000), d'une longueur de 497 mètres. - les travaux d'aménagement, d'entretien et de gestion des zones d'expansion de crues et notamment : - la zone d'expansion de crues du secteur Buqueux - la zone d'expansion de crues du secteur Chapelette - la zone d'expansion de crues du secteur Ringeval - les trois zones d'expansion de crues du secteur du Filet Morand (Court Digeau, Marais du Forest, Bois de l'Offlarde).</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- Lutte contre les nuisances sonores
- Qualité de l'air
- Autres actions environnementales <i>Mise en oeuvre d'actions éducatives concernant la protection et la valorisation des espaces naturels et sensibilisation à l'environnement et à la biodiversité</i>
Politique de la ville
- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale
Dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>Est d'intérêt communautaire la mise en oeuvre d'actions d'accompagnement des politiques communales en faveur de la sauvegarde du commerce de proximité.</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs <i>Sont déclarés d'intérêt communautaire les équipements suivants: - Le Métaphone - Les bâtiments inscrits au titre des monuments historiques du site 9-9 Bis à Oignies</i>
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
- Organisation des transports urbains
- Transport scolaire
Développement touristique
- Tourisme <i>Action de promotion du tourisme et promotion du patrimoine communautaire, tourisme d'affaire</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Autres
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) <i>Génie civil d'infrastructure de télécommunication: mise en place d'infrastructures de génie civil (chambres-fourreaux).</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Couverture numérique du territoire en haut et très haut débit.</i>
- Autres <i>eaux pluviales/ mise en oeuvre d'un réseau câblé de radio-diffusion sonore et de télévision/ gestion de la fourrière, du refuge animal communautaire/dans le cadre de la promotion du sport à l'échelle de l'agglomération et pour des interventions participant au rayonnement de l'agglomération, le versement de subventions de fonctionnement aux associations sportives en complément des subventions communales/dans le cadre de la promotion de la culture à l'échelle de l'agglomération et pour des interventions participant au rayonnement de l'agglomération, le versement de subventions</i>

de fonctionnement aux associations culturelles en complément des subventions communales/définition et développement d'une politique culturelle et sportive concertée à l'échelle de l'agglomération/réalisation de travaux liés à la rocade minière subdéléguée à un syndicat mixte/gestion patrimoniale des équipements publics dépendants de la plate-forme multimodale de Dourges et situés sur le territoire de la communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin /habilitation à assurer des prestations de service/mise en réseau des bibliothèques/

Production, distribution d'énergie

- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
62	Syndicat mixte des transports en commun (256204165)	SM fermé	599 421
62	Syndicat mixte pour l'élaboration, l'approbation, la mise en oeuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (256204082)	SM fermé	370 891
62	Syndicat mixte d'élimination et de valorisation des déchets des communautés d'agglomération du Douaisis, d'Hénin Carvin et de la communauté de communes Osartis (SYMEVAD) (200007201)	SM fermé	311 052
62	Syndicat mixte pour la réalisation de la plate forme multimodale de niveau Européen de DOURGES (256203829)	SM ouvert	1 666 895

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)